

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



JEUNES
MEDECINS.FR

ISNI+
InterSyndicale Nationale des Internes

Communiqué APH – JM – ISNI du 13 mai 2020

Action Praticiens Hôpital, Jeunes Médecins et l'Intersyndicale Nationale des Internes ont pris acte des annonces gouvernementales concernant l'octroi d'une prime ainsi que d'une revalorisation des heures supplémentaires ou des indemnités de sujétion des gardes afin de reconnaître la mobilisation du personnel hospitalier durant la crise sanitaire. Un communiqué diffusé le 17 avril 2020 nous a permis d'exprimer nos réserves sur le fond.

Nous rappelons que cette reconnaissance doit d'abord passer par une revalorisation significative de l'attractivité des carrières hospitalières de façon pérenne, et l'amélioration de nos conditions de travail. Nos organisations seront très attentives à ce que les pouvoirs publics ne l'oublient pas.

Depuis lors, les modalités d'octroi de cette prime qui ont été portées à notre connaissance ne sont absolument pas acceptables. Deux niveaux de prime ont été définis (500 € et 1 500 €) en fonction de critères géographiques ou d'activité exercée. De plus, certains établissements pourront décider que certaines catégories de personnel auront accès à la prime de 1 500 € et d'autres seulement à celle de 500 €.

Cette division artificielle en 2 catégories d'établissements de santé et de personnels est une faute politique, qui trahit une méconnaissance du fonctionnement de l'hôpital public et des principes élémentaires d'équité qui l'anime.

C'est l'ensemble de l'Hôpital Public et de ses personnels qui se sont investis collectivement dans cette crise afin de surmonter les conséquences de cette pandémie pour protéger nos concitoyens, quel que soit son statut, son métier, sa place auprès des patients ou de ses collègues. La reconnaissance de la Nation ne doit pas les distinguer.

La cohésion sociale est un enjeu essentiel dans la lutte contre le Covid-19. Le gouvernement ne doit pas la mettre en péril par des mesures clivantes entre les différentes catégories de soignants.

Jacques Trévidic
Président APH
Président CPH

Jean-François Cibien
Vice-président APH
Président AH

Emanuel Loeb
Président JM

Justin Breyse
Président ISNI